

8.2 Justice

En 2008, près d'un million d'infractions ont été sanctionnées par près de 638 000 **condamnations**. Parmi ces infractions, 0,4 % étaient des crimes constitués pour plus de la moitié de viols ; 92,2 % étaient des délits (un tiers sont des infractions routières) et moins de 8 % étaient des **contraventions de 5^e classe** dont la moitié concerne des infractions à la législation sur les transports et la circulation routière.

Le nombre d'infractions sanctionnées est supérieur au nombre de condamnations car plusieurs infractions peuvent être visées par une seule condamnation. En 2008, sept condamnations prononcées et inscrites au casier judiciaire sur dix ont sanctionné une seule infraction.

La moitié des peines prononcées en 2008 par l'ensemble des **juridictions** ont été des peines de **réclusion** (0,2 %) ou d'**emprisonnement** (50,0 %) ; les **amendes** viennent ensuite avec 34,4 % des peines prononcées, suivies par les peines de substitution (9,4 %). Les mesures éducatives, à destination exclusive des mineurs, ont contribué pour 4,4 % des peines. Enfin les dispenses de peine ont légèrement dépassé 1 % du total et les sanctions éducatives restent marginales.

En matière criminelle, la peine privative de liberté ferme est la règle et se décline selon la gamme des peines prévues dans ce domaine : réclusion à perpétuité ou à temps (39,2 %) ou emprisonnement ferme ou mixte (49,0 %). La durée moyenne des réclusions à temps est de 14,8 ans, celle des peines d'emprisonnement sanctionnant un crime est de 5,1 ans. En

matière délictuelle, la peine la plus courante est l'emprisonnement avec sursis total, prononcé dans 33,6 % des cas suivi de près par l'amende (29,1 %) et l'emprisonnement ferme avec ou sans partie assortie du sursis (21,0 %). La durée moyenne de la partie ferme des peines d'emprisonnement sanctionnant des délits est de 7,2 mois. Le montant moyen de l'amende pour délit s'établit à 680 euros. Si l'amende est prononcée en complément d'une autre peine (emprisonnement avec ou sans sursis, par exemple) le montant moyen est nettement plus élevé (2 800 euros).

En 2008, 9,2 % des condamnations inscrites au casier judiciaire ont été prononcées à l'encontre de mineurs. Un tiers des condamnés majeurs de 2008 ont moins de 25 ans. Cette proportion est trois fois plus importante que la part des 18-24 ans dans la population française (11 %).

La part des femmes dans les personnes condamnées est stable, autour de 9 %. Elles sont davantage représentées dans certaines infractions comme les vols, les escroqueries, les infractions en matière de chèque et surtout la non représentation d'enfant (dans les conflits d'autorité parentale) que dans les stupéfiants ou la circulation routière, par exemple.

Si l'on exclut les personnes dont la nationalité est inconnue (8,3 % des condamnés), 86,9 % des condamnés sont français, 13,1 % de nationalité étrangère. Les nationalités les plus fréquentes sont à égalité les Algériens et les Marocains (autour de 15 %). ■

Définitions

Amende forfaitaire : procédure simplifiée qui permet à un contrevenant d'éviter des poursuites pénales par le paiement d'une somme forfaitaire.

Établissements pénitentiaires : ils comprennent les maisons d'arrêt, les centres de détention, les maisons centrales, les centres pénitentiaires et les centres de semi-liberté.

Loi de finances initiale : loi prévoyant et autorisant pour chaque année civile l'ensemble des ressources et des charges de l'État.

Milieu fermé : recouvre l'ensemble des établissements pénitentiaires.

Réclusion : peine criminelle de droit commun, privative de liberté, d'une durée comprise entre dix ans et la perpétuité.

Condamnation, contraventions de cinquième classe, emprisonnement correctionnel, infraction, juridiction, milieu ouvert : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les condamnations prononcées en 2008 : infractions sanctionnées et peines prononcées », *Infostat Justice* n° 107, ministère de la Justice, décembre 2009.
- « Les chiffres-clés de la justice », ministère de la Justice, octobre 2009.
- « L'activité judiciaire en 2008 », ministère de la Justice, juillet 2009.
- « Les chiffres clés de l'administration pénitentiaire », ministère de la Justice, juin 2009.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Activité judiciaire

en milliers de décisions rendues (affaires terminées et réglées)

	2000	2008	08/07 en %
En matière administrative			
Conseil d'Etat	12,2	10,3	3,4
Cours administratives d'appel	12,9	27,2	5,9
Tribunaux administratifs	119,0	183,8	5,0
En matière civile et commerciale	2 358,3	2 575,1	0,7
Cour de cassation	21,4	18,7	- 8,2
Cours d'appel	221,5	217,4	5,6
Tribunaux de grande instance (hors commerce)	683,9	907,4	1,6
Tribunaux d'instance	550,3	600,7	- 0,4
Juges des enfants ¹	265,3	323,2	- 0,8
Juridictions commerciales	297,4	206,2	- 6,4
<i>dont tribunaux de grande instance (activité commerciale)</i>	<i>23,1</i>	<i>24,4</i>	<i>- 0,2</i>
Tribunaux des affaires de Sécurité Sociale	110,3	101,3	9,1
Conseils de prud'hommes	208,2	200,3	3,2
En matière pénale	1 361,2	1 233,3	2,5
Cours de cassation	8,7	8,1	- 3,8
Cours d'appel	86,9	100,0	2,4
Cours d'assises	2,5	2,7	- 6,3
Tribunaux correctionnels	444,7	584,5	1,3
Tribunaux de police	757,7	70,7	- 6,9
Juridictions de proximité	///	390,4	8,2
Juges et tribunaux pour enfants	60,7	76,8	- 1,2
Amendes forfaitaires majorées	10 153,9	9 579,2	- 16,4

1. Mesures individuelles nouvelles ou renouvelées.

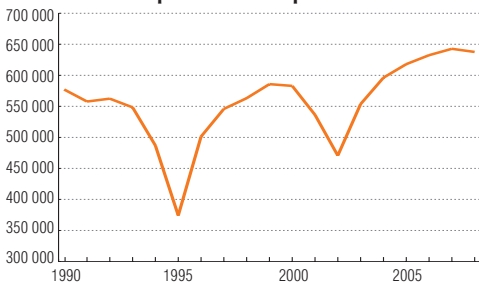
Source : SDSE.

Condamnations selon la nature de la peine principale

	2000	2007	2008 (p)
Réclusion criminelle	1 179	1 247	1 311
Peine d'emprisonnement	283 003	320 787	319 147
Emprisonnement ferme	76 786	96 627	90 669
Emprisonnement avec sursis partiel	22 007	28 495	32 835
Emprisonnement avec sursis total	184 210	195 665	195 643
Peine d'amende	205 207	223 093	219 277
Peine de substitution	63 751	61 358	60 259
<i>dont susp. du permis de conduire</i>	<i>33 319</i>	<i>18 583</i>	<i>15 065</i>
Mesure et sanction éducative	20 547	28 417	29 681
Dispense de peine	9 236	7 901	7 990
Total	582 923	642 803	637 665

Source : SDSE.

Condamnations prononcées depuis 1990



Lecture : les baisses de 1995 et 2002 correspondent aux années d'amnisties. Une baisse sensible s'enregistre également l'année qui précède et l'année qui suit la loi.
Source : SDSE.

Condamnations selon la nature de l'infraction

	2000	2007	2008 (p)
Atteinte aux personnes	103 013	113 281	116 397
<i>dont : homicides volontaires</i>	<i>461</i>	<i>557</i>	<i>535</i>
<i>viols</i>	<i>1 623</i>	<i>1 668</i>	<i>1 684</i>
<i>coups et violences volontaires</i>	<i>53 755</i>	<i>70 112</i>	<i>73 437</i>
<i>homicides et blessures involontaires</i>	<i>22 634</i>	<i>12 268</i>	<i>12 233</i>
<i>dont par conducteur</i>	<i>20 553</i>	<i>10 724</i>	<i>10 611</i>
Atteinte aux biens	153 460	147 233	143 847
<i>dont vols, recels, destructions et dégradations</i>	<i>134 037</i>	<i>131 424</i>	<i>127 831</i>
Matière économique et financière	25 959	19 951	19 548
<i>dont : chèques</i>	<i>3 360</i>	<i>2 918</i>	<i>2 668</i>
<i>travail illégal</i>	<i>6 288</i>	<i>5 224</i>	<i>5 379</i>
Circulation routière et transports	227 268	274 544	263 943
<i>dont : défaut d'assurance</i>	<i>35 214</i>	<i>37 676</i>	<i>31 794</i>
<i>conduite en état alcoolique</i>	<i>108 461</i>	<i>131 960</i>	<i>126 258</i>
<i>conduite sans permis</i>	<i>17 770</i>	<i>52 227</i>	<i>51 443</i>
<i>ou malgré suspension</i>	<i>32 983</i>	<i>13 696</i>	<i>14 421</i>
<i>grand excès de vitesse</i>	<i>73 223</i>	<i>87 794</i>	<i>93 930</i>
Autres infractions	22 831	38 055	42 649
<i>dont stupéfiants¹</i>	<i>22 831</i>	<i>38 055</i>	<i>42 649</i>
Total des condamnations	582 923	642 803	637 665

1. Trafic, détention, transport, cession et usage.

Source : SDSE.

Budget, frais et effectifs de la Justice

	en millions d'euros		
	2008	2009	09/08 en %
Budget¹			
Crédits de paiement	6 497,0	6 632,1	2,1
<i>dont dépenses de personnel</i>	<i>3 876,8</i>	<i>4 068,9</i>	<i>5,0</i>
Budget de la Mission Justice (en %)	2,4	2,4	///
Frais de justice, aide juridictionnelle²			
Frais de justice	405,0	409,0	1,0
Aide juridictionnelle	306,8
Effectifs réels³			
Ensemble de la mission justice	72 094	72 749	0,9
<i>dont : justice judiciaire</i>	<i>29 349</i>	<i>29 295</i>	<i>- 0,2</i>
<i>administration pénitentiaire</i>	<i>32 139</i>	<i>33 020</i>	<i>2,7</i>

1. Loi de finances initiale (LFI).

2. Constituent une partie des dépenses ordinaires.

3. En équivalent temps plein travaillé.

Source : SDSE.

Administration pénitentiaire

	2000	2005	2009
Milieu fermé			
Établissements pénitentiaires	186	188	194
Places	49 657	51 312	51 997
Personnes écrouées	51 441	59 951	66 178
Personnes détenues	51 441	59 197	62 252
Condamnés	33 341	39 041	50 245
Prévenus	18 100	20 910	15 933
Milieu ouvert			
Personnes prises en charge	135 020	125 437	159 232
Sursis avec mise à l'épreuve	113 499	108 528	132 726
Travail d'intérêt général	24 962	16 885	24 838
Libérations conditionnelles	4 852	6 480	7 009
Autres mesures	6 275	6 962	9 978
Total des mesures en cours	149 588	138 855	174 551

Sources : SDSE ; direction de l'Administration pénitentiaire.